

Siège social : 22, chemin de Camalet 64170 Viellenave d'Arthez assoanap@gmail.com www.asso-anap.net

## BULLETIN D'ADHÉSION 2026

(à compléter et à renvoyer au siège social)

Adhésion renouvelable, valable pour l'année 2026.

**Cotisation minimum de 30€** Chèque à l'ordre de : Association Nationale des Auxiliaires de Puériculture

L'adhésion peut aussi se faire en ligne depuis le site internet de l'ANAP (règlement sécurisé par carte bancaire) : www.asso-anap.net

,	
VOS COORDONNÉES	Je souhaite recevoir le journal ANAP :
O Mme O Mlle O M.	
	O en version papier par voie postale
NOM	O en version numérique par email
PRENOM	VOTRE COTISATION : 30,00€ (minimum)
ADRESSE POSTALE	O RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION
	Pour celles et ceux ayant déjà adhéré à l'ANAP.
	N° ADHÉSION
	O PREMIÈRE ADHÉSION
	Pour toute première adhésion à l'association
TELEPHONE	joindre obligatoirement une copie de voti diplôme d'auxiliaire de puériculture.
E-MAIL	VOTRE RÈGLEMENT
	N° DU CHÈQUE
LIEU DE TRAVAIL	TITULAIRE DU COMPTE
	THOLAIRE DO COMPTE
Les informations recueillies sont nécessaires pour votre	
adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique	
et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles ne seront ni vendues ni échangées. En application	BANQUE
des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d 'un droit d'accès et de	
rectification aux informations qui le concernent.	TOTAL RÉGLÉ
Fait à :	Signature de l'adhérent :
ratta.	organicate de tuanerent.
en date du :	



Siège social : 22, chemin de Camalet 64170 Viellenave d'Arthez assoanap@gmail.com www.asso-anap.net

en date du :

## **BULLETIN D'ADHÉSION 2026**

(à compléter et à renvoyer au siège social)

Adhésion renouvelable, valable pour l'année 2026.

Cotisation minimum de 30€ Chèque à l'ordre de : Association Nationale des Auxiliaires de Puériculture

L'adhésion peut aussi se faire en ligne depuis le site internet de l'ANAP (règlement sécurisé par carte bancaire) : www.asso-anap.net

	•
VOS COORDONNÉES	Je souhaite recevoir le journal ANAP :
O Mme O Mlle O M.	O en version papier par voie postale
NOM	O en version numérique par email
PRENOM	VOTRE COTICATION - 20 006 (minimum)
	VOTRE COTISATION : 30,00€ (minimum)
ADRESSE POSTALE	O RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION
	Pour celles et ceux ayant déjà adhéré à l'ANAP.
	N° ADHÉSION ☐
	O PREMIÈRE ADHÉSION
TELEPHONE	Pour toute première adhésion à l'association, joindre obligatoirement une copie de votre diplôme d'auxiliaire de puériculture.
E-MAIL	VOTRE RÈGLEMENT
	N° DU CHÈQUE
LIEU DE TRAVAIL	TITULAIRE DU COMPTE
Les informations recueillies sont nécessaires pour votre	
adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles	BANQUE
ne seront ni vendues ni échangées. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978	
modifiée, l'adhérent bénéficie d 'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.	TOTAL RÉGLÉ
Fait à :	Signature de l'adhérent :